

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00037

Numéro SIREN : 817 774 698

Nom ou dénomination : DOLOLA HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2023 sous le numéro de dépôt 2812



EV/2016 B 00037
IN EXTENSO
ZI TOULON EST BP 9
259 RUE LAVOISIER
83087 TOULON CEDEX 9

Nos références : EV/2016 B 00037

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DOLDA HOLDING

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

pôle activités de nicopolis
1940 AVENUE DES CHÊNES VERTS
83170 BRIGNOLES

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 817774698 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 26/06/2023 le dépôt, arrivé au greffe le 22/06/2023, enregistré sous le numéro 2023/2812, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2022

Récépissé délivré le 26/06/2023
Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ
Maître Odile GIULIANO



① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2022

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

ACTIF	Brut		Amort. Provisions	Net	31/12/2022	31/12/2021
	①	②			③	④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012		83300	DRAGUIGNAN
- Autres	014		016		126	Déposé sous le N° 23/2812
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	722 988	042		722 988	709 998
(5) TOTAL I	044	722 988	048		722 988	709 998
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	122 115	070		122 115	127 200
Autres créances (3)	072	232 851	074		232 851	133 224
Valeurs mobilières de placement	080	1 000 000	082		1 000 000	350 000
Disponibilités	084	28 201	086		28 201	192 111
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	1 383 167	098		1 383 167	802 536
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	2 106 154	112		2 106 154	1 512 533

PASSIF	31/12/2022		31/12/2021	
Capital social ou individuel	120	1 000 000		636 000
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126	38 558		22 429
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	95 605		226 162
Report à nouveau	134			
Résultat de l'exercice	136	622 534		322 572
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	1 756 698		1 207 163
Provisions pour risques et charges	154			
TOTAL II	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	49 683		5 786
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N°)	169	237 469		299 584
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	349 457		305 370
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	2 106 154		1 512 533

Revois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	12 990
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	209 167	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises		209		210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	
Production vendue services		217		218	
Production stockée				222	530 420
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	11 681
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	553 981
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	3 816
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier [] immobilier)				242	76 169
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	2 766	244	6 368
Rémunérations du personnel				250	335 781
Charges sociales				252	32 009
Dotations aux amortissements				254	11 113
Dotations aux provisions				256	
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger - Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	98
Total des charges d'exploitation (II)				264	454 241
I - Résultat d'exploitation (I - II)				270	99 740
Produits financiers				III 280	545 590
Produits exceptionnels				IV 290	200 290
Charges financières				V 294	3 035
Charges exceptionnelles : - Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.) - Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)			VI	300	270
Impôts sur les bénéfices				VII 306	22 525
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	622 534
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312	622 534
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	8 220
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	24 735
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	27 000
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987	
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138		Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
ZF ANG 44 quaterdecies	345		Inv. outre mer	344	
			Zone restruct. défense (44 terdecies)	127	
			Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	342
			Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992	
			Créance report en arrière du déficit	346	
			Déduction except. (art 39 decies B)	645	
			Déduction except. (art 39 decies D)	648	
			Déduction except. (art 39 decies F)	990	
Divers, dont : Dédution exceptionnelle (art 39 decies A) Dédution exceptionnelle (art 39 decies C) Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E) Dédution except. (art 39 decies G)		655 643 647 641 649			350 575 389
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	107 100
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables (dont imputés sur le résultat)					360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	107 100

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 2 106 154 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 622 534 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'économie française a connu, à l'image de ce que connaissent les autres pays du globe, depuis début 2021 une hausse significative et continue du prix notamment des matières premières, des produits manufacturés et des sources d'énergie comme le carburant.

Cette hausse, qui a nécessairement des impacts sur le coût des prestations de nos filiales et en réponse à laquelle DOLOLA HOLDING et ses filiales étudient les possibilités de répercussion sur ses propres prix de vente, s'est encore accentuée depuis le déclenchement de la guerre opposant la Russie et l'Ukraine fin février 2022. L'exercice en cours risque donc de voir l'impact de ces envolées de prix s'accroître, en fonction d'aléas que nous ne sommes pas en mesure d'apprécier aujourd'hui, ni en termes d'occurrence ni en valeur.

Par ailleurs, les chaînes d'approvisionnement de nos filiales sont impactées par ce conflit russo-ukrainien. Notre entreprise est en cours d'analyse des incidences aussi bien sur le fonctionnement opérationnel de notre activité que des perspectives de distribution de nos services et étudie les possibilités de retournement envisageables dans l'hypothèse où cette crise durerait. Nous ne sommes pas en mesure à ce jour, compte tenu du caractère récent de ces incidents et des incertitudes quant à leur évolution sur l'exercice en cours, d'estimer les incidences structurelles et les coûts financiers engendrés par ces événements.

DOLOLA HOLDING a augmenté son capital de 364 000 € par voie d'élévation du montant nominal de chacune des 6 360 parts existantes de 100 euros à 157,23 euros en date du 09 juin 2022. Le capital social est désormais de 1 000 000 €.

DOLOLA HOLDING a fait l'acquisition de titres de participation dans la SCI SUZANNE. Les titres de participation sont détenus à hauteur de 99,66 %.

DOLOLA HOLDING a fait l'acquisition de titres de participation dans la SASU #OR. Les titres de participation sont détenus à hauteur de 100 %.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice" :

- Impact Inflation
- Impact Guerre Ukraine

Néanmoins, la situation étant potentiellement évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement peut proposer aux entreprises.

Les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Liste des filiales et participations

Filiales	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
510195134 SAS PROVENCE DISTRIBUTION 1940 AVENUE DES CHENES VERTS 83170 BRIGNOLES	300 000	100.00	600 000	-216 096	14 182 281
830439170 SAS LES 3 ANDRE LOCATION 1940 AVENUE DES CHENES VERTS 83170 BRIGNOLES	5 000	100.00	59 998	115 869	790 650
841561566 SAS HUBII 114 RUE BACCHUS 30000 NIMES	173 928	40 000	59 998		122 871
913186524 SCI SUZANNE 1940 AVENUE DES CHENES VERTS 83170 BRIGNOLES	100 000	50.00	50 000	1 096	136 246
914971981 #OR 1940 AVENUE DES CHENES VERTS 83170 BRIGNOLES	382 356	100 000	50 000		216 982
	3 000	99.66	2 990	92 202	2 875
	-32 508		2 990		-35 508
	10 000	100.00	10 000		
	10 000		10 000		

Participations	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
	-----	-----	-----	-----	-----

Etat des immobilisations

Cadre A			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations
			Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	709 998		12 990
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL			
	709 998		12 990
	709 998		12 990

Cadre B			
	Virement	Diminutions	Réévalu. légale ou éval. par mise en équival.
		Cession	Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			722 988
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL			
			722 988
			722 988

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	122 115	122 115	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 534	1 534	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	19 288	19 288	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 862	2 862	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	209 167	209 167	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
	TOTAL	354 965	354 965

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	49 683	49 683		
Personnel et comptes rattachés	17 148	17 148		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 600	12 600		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	30 385	30 385		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 090	2 090		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	237 469	237 469		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	82	82		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL	349 457	349 457	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

21 372

26 JUIN 2023

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N° 2312812

DOLOLA HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 1940 avenue des Chênes verts
Parc d'activités de Nicopolis
83170 BRIGNOLES
817 774 698 RCS DRAGUIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 622 534 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	622 534 euros
Dotations à la Réserve légale 5 % du bénéfice réalisé	31 127 euros
Solde	----- 591 407 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 170 euros par part	110 000 euros
Solde	----- 481 407 euros

Affecté en totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 553 014 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 646 698 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 110 000 euros,

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

60 000 €, soit 9,43 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 €

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

65 000 €, soit 10,22 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 65 000 €

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

73 000 €, soit 11,48 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 73 000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a long horizontal stroke that extends to the right and slightly upwards.

26 JUIN 2023

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N° *23/2872*

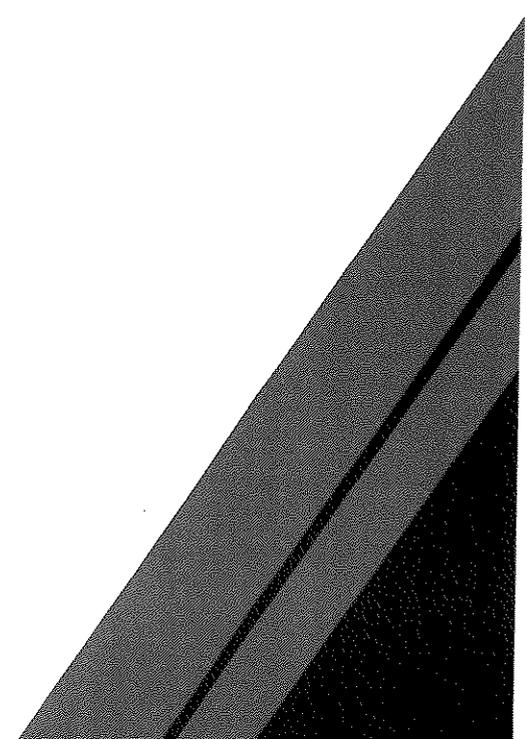


DOLOLA HOLDING

Société à responsabilité limitée au capital de 600 000 euros
Siège social : 1940 Avenue des Chênes Verts – 83168 BRIGNOLES
RCS DRAGUIGNAN 817 774 698 - SIRET 817 774 698 00010 - APE 6420 Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022



A l'Assemblée générale de la société DOLOLA HOLDING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DOLOLA HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes en page 6 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables retenues par votre société et notamment, la note "Participations, autres titres immobilisés" qui mentionne les méthodes de comptabilisation et d'évaluation des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 31 mai 2023

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Philippe FERNANDES

Commissaire aux Comptes Associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Fernandes', is written over the printed name and title.

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	722 988		722 988	709 998
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	722 988		722 988	709 998
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	122 115		122 115	127 200
Autres	232 851		232 851	133 224
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	1 000 000		1 000 000	350 000
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	28 201		28 201	192 111
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	1 383 167		1 383 167	802 536
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 106 154		2 106 154	1 512 533

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	1 000 000	1 000 000	636 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		23 998	23 998
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		38 558	22 429
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		71 607	202 165
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		622 534	322 572
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	1 756 698	1 207 163
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		237 469	215 363
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		49 683	5 786
Dettes fiscales et sociales		62 223	70 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		82	14 218
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	349 457	305 370
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	2 106 154	1 512 533
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Du 01/01/2021
	France	Exportation	Total	Au 31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	530 420		530 420	442 440
Chiffre d'affaires Net	530 420		530 420	442 440
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			23 553	11 680
Autres produits			9	
		TOTAL (I)	553 981	454 121
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 816	
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			76 169	12 782
Impôts, taxes et versements assimilés			6 368	4 105
Salaires et traitements			335 781	256 823
Charges sociales			32 009	11 113
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			98	2
		TOTAL (II)	454 241	284 826
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	99 740	169 295
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			540 000	200 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 590	290
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	545 590	200 290
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				3 035
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)		3 035
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	545 590	197 255
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	645 329	366 550

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	270	
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	270	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-270	
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	22 525	43 978
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 099 571	654 410
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	477 036	331 839
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	622 534	322 572

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 2 106 154 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 622 534 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'économie française a connu, à l'image de ce que connaissent les autres pays du globe, depuis début 2021 une hausse significative et continue du prix notamment des matières premières, des produits manufacturés et des sources d'énergie comme le carburant.

Cette hausse, qui a nécessairement des impacts sur le coût des prestations de nos filiales et en réponse à laquelle DOLOLA HOLDING et ses filiales étudient les possibilités de répercussion sur ses propres prix de vente, s'est encore accentuée depuis le déclenchement de la guerre opposant la Russie et l'Ukraine fin février 2022. L'exercice en cours risque donc de voir l'impact de ces envolées de prix s'accroître, en fonction d'aléas que nous ne sommes pas en mesure d'apprécier aujourd'hui, ni en termes d'occurrence ni en valeur.

Par ailleurs, les chaînes d'approvisionnement de nos filiales sont impactées par ce conflit russo-ukrainien. Notre entreprise est en cours d'analyse des incidences aussi bien sur le fonctionnement opérationnel de notre activité que des perspectives de distribution de nos services et étudie les possibilités de retournement envisageables dans l'hypothèse où cette crise durerait. Nous ne sommes pas en mesure à ce jour, compte tenu du caractère récent de ces incidents et des incertitudes quant à leur évolution sur l'exercice en cours, d'estimer les incidences structurelles et les coûts financiers engendrés par ces événements.

DOLOLA HOLDING a augmenté son capital de 364 000 € par voie d'élévation du montant nominal de chacune des 6 360 parts existantes de 100 euros à 157,23 euros en date du 09 juin 2022. Le capital social est désormais de 1 000 000 €.

DOLOLA HOLDING a fait l'acquisition de titres de participation dans la SCI SUZANNE. Les titres de participation sont détenus à hauteur de 99,66 %.

DOLOLA HOLDING a fait l'acquisition de titres de participation dans la SASU #OR. Les titres de participation sont détenus à hauteur de 100 %.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice" :

- Impact Inflation
- Impact Guerre Ukraine

Néanmoins, la situation étant potentiellement évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement peut proposer aux entreprises.

Les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Liste des filiales et participations

Filiales	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
	-----	-----	-----	-----	-----
510195134 SAS PROVENCE DISTRIBUTION 1940 AVENUE DES CHENES VERTS	300 000	100.00	600 000	-216 096	14 182 281
83170 BRIGNOLES	1 535 936	400 000	600 000		610 095
830439170 SAS LES 3 ANDRE LOCATION 1940 AVENUE DES CHENES VERTS	5 000	100.00	59 998	115 869	790 650
83170 BRIGNOLES	173 928	40 000	59 998		122 871
841561566 SAS HUBII 114 RUE BACCHUS	100 000	50.00	50 000	1 096	136 246
30000 NIMES	382 356	100 000	50 000		216 982
913186524 SCI SUZANNE 1940 AVENUE DES CHENES VERTS	3 000	99.66	2 990	92 202	2 875
83170 BRIGNOLES	-32 508		2 990		-35 508
914971981 #OR 1940 AVENUE DES CHENES VERTS	10 000	100.00	10 000		
83170 BRIGNOLES	10 000		10 000		

Participations	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	-----	-----	-----	-----	-----
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
	-----	-----	-----	-----	-----

Etat des immobilisations

Cadre A				
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	709 998		12 990	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
709 998				
12 990				
Cadre B				
	Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réévalu. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			722 988	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
722 988				
TOTAL GENERAL				
722 988				

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	122 115	122 115	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 534	1 534	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	19 288	19 288	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 862	2 862	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	209 167	209 167	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
	TOTAL	354 965	354 965

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)(2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	49 683	49 683		
Personnel et comptes rattachés	17 148	17 148		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 600	12 600		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	30 385	30 385		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 090	2 090		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	237 469	237 469		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	82	82		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL	349 457	349 457	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		21 372		